

URGENCE SÉCURITÉ

✓ Pour les vols à main armée :

* **Appelez le 17** (n° gratuit depuis un fixe ou un portable)

Annoncez tout de suite que vous appelez pour un vol à main armée, et donnez l'adresse du site. Une personne prend votre appel et déclenche l'intervention de la patrouille la plus proche.

Si ce numéro ne répondait pas, appelez le Commissariat de Police au 01 40 85 14 31 (standard 24h/24h)

* Pour les entreprises qui ont des vigiles, ces derniers ne doivent jamais intervenir seuls. Il vaut mieux prévenir la police et agir en sa présence pour communiquer la direction de la fuite des voleurs et pour donner leurs signalements.

* **Il faut scotcher sur chaque téléphone de l'entreprise les numéros du :**

-le 17

-Commissariat de Police : 01 40 85 14 31 (standard 24h/24h)

* Il faut, dès que possible, en fonction des moyens humains disponibles et des conditions de l'agression, appeler le 17 pour permettre l'intervention rapide des policiers. Ne touchez à rien en attendant les policiers pour faciliter la recherche de traces et indices.

✓ Pour un autre motif d'intervention que le vol à main armée :

-le 17

-Commissariat de Police : 01 40 85 14 31 (standard 24h/24h)